

Avenant n° 1 aux INSTRUCTIONS DE COURSE

**Régate CLUB Espoirs
Port Breton CARQUEFOU
Grade 5C
26 avril 2025
Organisée par
Le Sport Nautique de L'Ouest**

AVIS AUX CONCURRENTS

Les paragraphes en rouge ci-dessous sont ajoutés aux IC

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 15.2.1 Pour toutes les classes, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2.2 Les RCV P2.2 et RCV P2.3 ne s'appliquent pas et la RCV P2.1 s'applique à toute pénalité après la première.

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

Fait le 25 avril 2025

Le président du comité de course